



Déclaration_cta_11 décembre.

L'éducation est un facteur majeur d'égalité et de cohésion sociale. Sans un haut niveau de formation, il sera difficile à notre pays de relever les défis actuels. Dans un pays déçu par les différentes politiques menées, dont les citoyen-nes se réfugient dans l'abstention ou dans un vote qui favorise l'extrême droite, l'école est encore un des derniers lieux qui permet aux familles d'espérer l'égalité des chances. Rien n'est simple en ce domaine. On le sait, les inégalités se reproduisent encore et il faut que les choses changent : comment donner plus à ceux et celles qui ont moins pour inverser ce cycle socialement inégalitaire ?

Plus de 150 000 jeunes continuent de sortir chaque année du système éducatif sans qualification. Selon l'INSEE, ils courent 5 fois plus le risque d'être sans emploi qu'un diplômé d'études supérieures. L'échec scolaire coûte près de 25 milliards d'euros à notre pays. C'est dire si, à ce jour, il reste encore beaucoup à faire pour l'éducation et les personnels.

La priorité budgétaire donnée à l'Éducation se fait au détriment des autres secteurs et face à l'augmentation des effectifs scolarisés, aux besoins importants pour la formation initiale, ne se traduit pas par l'amélioration des conditions de travail. D'autres besoins importants ne sont ainsi pas couverts : le déploiement des mesures pédagogiques comme le « Plus de maîtres que de classes », la scolarisation des moins de trois ans, qu'il faut amplifier, la baisse du nombre d'élèves par classe, la formation continue qu'il faut revivifier pour armer les personnels dans l'exercice de leur métier, l'attractivité de nos métiers qu'il faut assurer en revalorisant les salaires et en améliorant les conditions de travail...

Dans le même temps, la nouvelle carte de l'éducation prioritaire ne doit laisser aucune école et aucun collège défavorisés sur le bord du chemin. Après la phase de discussion au niveau local, nous avons demandé que le ministère mette en place une concertation nationale et organise la tenue d'un comité technique ministériel consacré à la carte de l'Éducation prioritaire en décembre. Cette concertation nationale a pour objet de vérifier si des réseaux non labellisés dans une académie auraient obtenu un classement REP ou REP+ si ils avaient été dans une autre académie. Cette étape est indispensable afin de garantir la transparence et l'équité nationale de la nouvelle carte de l'éducation prioritaire. Dans ce cadre, la FSU demande au ministère qu'il dégage une dotation supplémentaire afin de labelliser toutes les écoles primaires et réseaux défavorisés non pris en compte. Quant à la question des lycées, elle doit être rapidement traitée dans le cadre des discussions sur l'éducation prioritaire.

Nous ne sommes pas hostiles à la refondation de l'Education prioritaire et nous avons porté les revendications des collègues, notamment l'abaissement des maxima de service en REP+, mais le Ministère de l'Education Nationale déploie une carte de l'Education Prioritaire (EP) à moyens constants (voire en baisse en métropole si on considère les légitimes dotations exceptionnelles de Mayotte et de la Guyane), en définissant une enveloppe budgétaire sans s'occuper de sa cohérence avec les besoins réels, sans prendre en compte des situations locales dégradées par quinze années et plus de politiques libérales qui n'ont fait que creuser les inégalités et renforcer la pauvreté dans ce pays.

Mais le gouvernement agit comme si la crise n'était pas là et comme si les politiques économiques d'austérité de ces dernières années avaient réussi à juguler le chômage de masse et à trouver une solution aux mouvements de concentration urbaine vers toujours plus d'homogénéité sociale. Non, les moyens alloués ne sont pas suffisants ! Voilà une raison de plus pour ne pas sanctionner les écoles et collèges déjà

dans l'Education Prioritaire et dont aucune n'est concernée par une évolution significative à la hausse de la situation sociale de leurs élèves et de leurs familles.

Notre académie compte 6 REP + et 8 REP. Nous sommes antépénultième dans la liste des dotations académiques : comment ne pas avoir l'impression d'être encore les oubliés du ministère ? Notre académie compte de nombreux élèves, les indicateurs sociaux ne sont pas bons, le nombre de nos décrocheurs diminue légèrement mais il reste important, la poursuite d'études est difficile et pourtant ... La FSU ne veut pas choisir entre tel ou tel établissement parce que les moyens ne sont pas au rendez-vous. Si des collèges et des écoles du réseau sortent aujourd'hui un peu la tête de l'eau, il ne s'agit pas de les considérer comme des établissements comme les autres : si les choses se sont améliorées c'est parce que, grâce à des moyens supplémentaires, ces établissements ont pu à nouveau attirer des élèves et avoir un petit peu plus de mixité sociale. Tout sera gâché si elles sortent du réseau REP. Et que dire des établissements qui à quelques unités sur un pourcentage pourraient rentrer dans ces réseaux et qui ne le peuvent pas : ils se sentent oubliés, abandonnés par une administration qui doit établir de façon inhumaine un classement et « nommer » les écoles et les collèges n'ont pas parce qu'ils ont les caractéristiques d'un REP mais parce qu'il n'y a que 14 possibilités. Une rallonge budgétaire est donc nécessaire.

A Hyères, Toulon, Cannes La Bocca, Nice Flore, Drap Condamine, les enseignants du premier et du second degré les parents d'élèves, et plus généralement l'ensemble de la communauté éducative, en lutte avec la FSU, vous demandent solennellement qu'aucune sortie de l'Education Prioritaire ne soit prononcée.

La FSU dénonce la conception technocratique du pilotage de l'EP validée par le MEN : isoler les collèges dans les réseaux pour l'attribution des moyens est une erreur qui produit de l'absurde comme l'illustrent les propositions de sorties « mécaniques » des écoles isolées et des écoles cannoises de Ranguin/La Frayère. Pour la FSU, il faut au contraire considérer les réseaux dans leur ensemble en appliquant les indicateurs également au niveau du premier degré et en prenant en compte les données de la politique de la ville. Les écoles dites orphelines (l'élémentaire Excelsior et les maternelles Les mouettes, Val des pins et Ferdinand Buisson à Hyères pour le Var ; Nice Flore et Drap Condamine dans les Alpes-Maritimes) ne doivent pas être exclues du réseau d'Education Prioritaire auquel elles appartiennent à ce jour (elles s'inscrivent dans les projets pédagogiques de ces réseaux, bénéficient de l'intervention des coordonnateurs ZEP, leurs directeurs/trices siègent au comité exécutif). Ce qui doit prévaloir, c'est bien une logique d'inclusion en distinguant si besoin le secteur du collège et le REP.

La FSU vous demande également la nécessaire prise en compte du territoire qu'on ne peut rendre invisible. Les exemples Cannois et le groupe scolaire la Florane sur Toulon sont frappants de ce point de vue. En isolant les collèges mixtes dans les réseaux, on risque de faire sortir un quartier périphérique entier de l'Education Prioritaire. Pourtant on ne fera pas disparaître le quartier et ses problématiques sociales et scolaires pour autant. Face aux renforcements des ségrégations sociales et des effets de la crise sur les plus fragiles, c'est un désastreux message d'abandon délivré par l'Education Nationale à ces élèves à qui il faudrait pourtant plus et mieux parce qu'ils ont moins !

La FSU demande aussi que les écoles situées sur Toulon (maternelle et élémentaire Muraire, maternelle et élémentaire St Louis, maternelle la visitation et l'élémentaire des Remparts) actuellement classées en ECLAIR intègrent tout naturellement un réseau REP+ et non un réseau REP comme il est inscrit dans les documents préparatoires de ce CTA.

Les récentes déclarations de Madame le Ministre à l'Assemblée Nationale suite aux nombreuses sollicitations de député-es de la nation se faisant l'écho de ce que nous portons ici dans cette instance démontrent que le sort des écoles « orphelines » n'est pas scellé de manière fataliste et que la marge de manœuvre départementale et académique doit être saisie. La ministre déclarait en effet à l'Assemblée Nationale le 12 novembre 2014 que l'on pouvait « prendre en considération des écoles (...), même si, géographiquement, elles ne font pas partie des réseaux d'éducation prioritaire ». A Paris, nous savons que

le recteur a prononcé le maintien de plus d'une vingtaine d'écoles dans l'EP alors même qu'elles n'appartiennent pas au secteur d'un collège classé en EP. En faisant écho aux récentes déclarations de la ministre, l'arbitrage du recteur de Paris démontre qu'il nous faut faire ici le pari de l'intelligence en étudiant les droits des élèves à l'EP, sans s'interdire de faire des propositions de montage pédagogique des réseaux, en surmontant parfois des obstacles qui ne sont qu'administratifs.

C'est pourquoi, Madame la Rectrice, la FSU vous demande de prononcer le maintien de toutes les écoles de l'académie actuellement classées dans l'EP et de nous confirmer cette décision en séance.

Lors des élections professionnelles où l'abstention a été importante dans l'Education Nationale en raison d'un vote électronique aux modalités techniques complexes que nous continuons à dénoncer, les personnels ont une nouvelle fois désigné la FSU comme première force de l'Education nationale. Dans un contexte social difficile, dans une période où les avancées nécessaires peinent à se concrétiser et où la politique gouvernementale ne répond pas aux attentes, l'importance de l'abstention traduit une forme de repli regrettable tant pour les personnels que pour l'avenir du système éducatif.

La FSU continuera avec force à porter la nécessité des évolutions nécessaires à conduire pour transformer le système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les jeunes et défendre tous les personnels. Il s'agit maintenant de redonner confiance à tous les personnels pour conduire avec eux les évolutions nécessaires et obtenir des réponses à leurs exigences. La question de l'éducation prioritaire mérite d'être traitée autrement que par une règle de calcul et des moyens limités dès le départ ; les collègues rassemblés aujourd'hui devant le rectorat ne vous disent pas autre chose.